entretien préalable licenciement Convocation pendant arret

	_
Par Anna10	

Bonjour,

Je suis en arrêt maladie depuis 8 mois suite et je viens de recevoir un courrier de mon employeur me convoquant à un entretien préalable à un licenciement je ne sais pas si sa démarche est légale. Il est également notifié dans ce courrier que la seule personne qui puisse m'accompagner durant cette entretien est 1 membre du personnel de l'entreprise, je ne sais pas si ils sont dans leur droit en faisant ça. l'article cité pour cette convocation est le:

L 1232-2

vous remerciant par avance pour vos retours

Cordialement

Par ESP

BONJOUR (merci de respecter les CGU)

Non, l'employeur n'est pas contraint d'attendre que vous soyez rétabli pour engager la procédure.